



Intervention d'Emir Kir,

Ministre membre du Collège de la COCOF en charge de la Formation professionnelle

CONFERENCE DE PRESSE

**VISITE DU CHANTIER "LENNIK"
MENÉ PAR L'ENTREPRISE THOMAS ET PIRON:
DE JEUNES STAGIAIRES DE "BRUXELLES FORMATION"
Y SONT FORMÉS
AU MÉTIER D'INSTALLATEUR SANITAIRE**

Mardi 30 novembre à 9h30

Monsieur le Directeur Général (Michel Peffer),
Monsieur l'Administrateur-délégué (Louis-Marie Piron),
Mesdames et Messieurs,

En tant que Ministre en charge de la Formation professionnelle, j'ai érigé en priorité pour cette législature 2009/2014, le renforcement et le développement de **formations proches de l'emploi** qui correspondent aux besoins des secteurs professionnels et des entrepreneurs. Le projet que nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui, qui est en pleine phase de concrétisation, s'inscrit pleinement dans cette volonté.

En septembre dernier, un accord de collaboration était signé entre l'opérateur de formation "Bruxelles Formation" et l'entreprise de construction "Thomas et Piron". Cet accord visait à instaurer une collaboration systématique entre les deux parties.

Concrètement, l'accord signé ce 16 septembre vise la formation du personnel et des demandeurs d'emploi qui intégreront la société Thomas et Piron.

Par cet accord, Thomas et Piron s'engage, principalement,

- à informer Bruxelles Formation des postes vacants qui existent pour des chantiers de construction en Région bruxelloise,
- à développer des places de stage pour les stagiaires de Bruxelles-Formation
- et à offrir une priorité d'emploi pour ces mêmes stagiaires.

En contrepartie, Bruxelles-Formation s'engage, principalement,

- à identifier les besoins spécifiques d'embauche de nouveaux travailleurs chez Thomas et Piron,
- à informer ses stagiaires de possibilités de stages et d'emplois chez Thomas et Piron,
- à organiser, dans la mesure des possibilités, des formations qui répondent aux besoins spécifiques de Thomas et Piron à l'attention des demandeurs d'emploi,
- à organiser des formations pour les travailleurs de Thomas et Piron (formation continuée).

Ce type de partenariat permet donc d'offrir des emplois à des personnes peu qualifiées, préalablement formées aux besoins précis de son employeur, et d'ainsi lutter efficacement contre le chômage.

La convention signée est valable pour un an et renouvelable.

Les premiers Bruxellois à bénéficier de cette belle collaboration travaillent ici, sur le chantier "Lennik" à Anderlecht qui a débuté en juin 2010. Il s'agit de la construction de 200 logements publics (sociaux et moyens) qui atteindront le standard "basse énergie". C'est l'un des projets du Plan Logements de la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour l'instant, quatre personnes ont l'opportunité d'effectuer un stage de quatre semaines sur ce vaste chantier (c'est deux fois plus qu'un stage d'acculturation classique en entreprise pour un stagiaire de Bruxelles-Formation). Deux entament leur dernière semaine de stage, les deux autres ont commencé leur stage hier. Et ils seront encore deux à rejoindre l'équipe au mois de janvier prochain. Ces demandeurs d'emploi sont tous en apprentissage du métier d'installateur sanitaire, un métier – comme beaucoup d'autres dans le secteur de la construction – qui est en pénurie de main d'oeuvre dans notre région.

Tous les six ont reçu au préalable une formation dispensée par Bruxelles Formation – Pôle Construction, avant d'avoir l'heureuse opportunité de se frotter à la vie d'un vrai chantier. La formation qu'ils suivent a débuté le 1^{er} avril et s'achèvera le 15 mars prochain. Elle est à 80% pratique et à 20% théorique. Une fois leur formation terminée, ils seront de sérieux candidats pour combler des postes chez Thomas et Piron ou dans d'autres entreprises actives à Bruxelles.

Je ne puis donc qu'être ravi que de grandes entreprises comme Thomas et Piron, qui sont des moteurs économiques, qui créent de l'emploi, qui investissent dans une Région bruxelloise qui en a bien besoin, acceptent de s'inscrire dans un processus de formation et d'emploi de jeunes Bruxellois. Le chômage des jeunes atteint des proportions très inquiétantes en Région bruxelloise. Avec ce type de collaboration, concrète, immédiate, c'est chaque fois une pierre à l'édifice de la lutte contre le chômage qui est posée.

Sachez d'ores et déjà que d'autres collaborations du même type sont en chantier. Ce type d'initiative est essentiel car il permet que les formations collent le plus possible à la réalité de la demande. Tout le monde est gagnant au final: l'entreprise trouve le personnel adéquat, formé comme elle l'entend, et des personnes sans-emploi sont rapidement formées et remises à l'emploi.

D'ailleurs, il me semble qu'il est opportun de vous préciser que Bruxelles Formation s'est largement engagée sur cette voie puisqu'à côté de cette collaboration avec Thomas et Piron, d' autres collaborations ont récemment été conclues avec des entreprises, qu'elles soient privées comme celle-ci, ou publiques :

- avec la **STIB**: Bruxelles Formation et le VDAB ont conclu à l'automne passé des accords de collaboration pour former des stagiaires aux métiers des transports publics.
- Un deuxième partenariat a été conclu avec **Colas Belgium**. Sur proposition de Colas Belgium, entreprise active dans la construction routière, et en collaboration étroite avec elle, Bruxelles Formation a lancé début novembre 2009 un projet-pilote de formation d' « Ouvrier voiriste ».
- et enfin citons un troisième partenariat conclu avec l'**IFP** (Centre de formation de et pour l'industrie alimentaire). A la demande de celle-ci, et pour répondre notamment aux besoins de certains ouvriers exprimés par la **Société Léonidas**, Bruxelles Formation a débuté en septembre 2009, une formation courte d' « Assistant opérateur de production en industrie alimentaire ». La formation s'est achevée en octobre et ce sont pas moins de 8 **personnes** qui ont été engagées par des chocolatiers.

Vous le voyez, ce type de partenariat, qu'il soit privé-public ou public-public, permet d'obtenir des résultats tangibles et rapides: les stagiaires sont rapidement formés et trouvent le plus souvent de l'emploi tandis que les entreprises trouvent le personnel qui leur convient, après l'avoir accueilli comme stagiaire.

Ce qu'il y a de remarquable et qu'il faut ici souligner, c'est la souplesse dont peut faire preuve l'opérateur Bruxelles Formation: si la formation nécessaire au métier nécessaire à l'entreprise n'est pas encore dispensée, Bruxelles Formation n'hésite pas à la créer, grâce souvent au concours de l'entreprise en demande.

Je vous remercie de votre attention.